PANNEAU PROTECTION OPAQUE OBLIGATOIRE DES YEUX POUR LES ENFANTS EN BAS ÂGE - M025
Référence : 03919

RESUME

Pictogramme port des lunettes de sécurité obligatoire pour les enfants en PVC, aluminium ou autocollant. Disponible en 5 dimensions différentes de diamètre 100 à 420 mm.

Les points forts :

- Pictogramme M024 normé ISO 7010
- Symbole graphique facilement compréhensible
- Grand format visible de loin

Privilégiez l'utilisation de panneaux de sécurité avec pictogramme pour faciliter la compréhension des messages de sécurité.

Retrouvez aussi le pictogramme port des lunettes de protection obligatoire et la version picto port des lunettes obligatoire avec texte.

DECLINAISONS

Dimension	Matière
⌀ 100 mm	Panneau PVC
⌀ 150 mm	Panneau PVC
⌀ 200 mm	Panneau PVC
⌀ 320 mm	Panneau PVC
⌀ 420 mm	Panneau PVC
⌀ 100 mm	Panneau PVC avec adhésif
⌀ 150 mm	Panneau PVC avec adhésif
⌀ 200 mm	Panneau PVC avec adhésif
⌀ 320 mm	Panneau PVC avec adhésif
⌀ 420 mm	Panneau PVC avec adhésif

⌀ 100 mm	Autocollant
⌀ 150 mm	Autocollant
⌀ 200 mm	Autocollant
⌀ 320 mm	Autocollant
⌀ 420 mm	Autocollant
⌀ 100 mm	Aluminium
⌀ 150 mm	Aluminium
⌀ 200 mm	Aluminium
⌀ 320 mm	Aluminium
⌀ 420 mm	Aluminium

DESCRIPTION

Pictogramme lunettes de protection enfants ISO 7010

Signalez à l'aide de ce panneau de sécurité lorsque les yeux des enfants en bas âge doivent être protégés par une protection opaque.

Il est important de ne pas négliger la signalisation de sécurité et de mettre en place des panneaux rappelant les gestes à respecter pour éviter les accidents et assurer la sécurité de tous. Pour cela, nous conseillons l'utilisation de panneaux composés de pictogrammes ISO 7010. L'usage de ces pictogrammes est harmonisé au niveau international et donc facilement compris.

Caractéristiques techniques

Matières

- Autocollant : Film PVC souple muni d’un adhésif acrylique pour une adhésion immédiate et permanente à l’intérieur et à l’extérieur. Très résistant aux agents atmosphériques, aux variations de températures allant de -20°C à + 70°C. Excellente tenue aux UV, bonne résistance aux solvants organiques (huiles, graisses, solvants, alcools…) et aux agents chimiques (acides et alcalis dilués). Résistant au feu : M1 combustible non inflammable.

- PVC : Très résistant aux chocs, aux agents atmosphériques. Bonne résistance à l’abrasion, aux rayures, à la plupart des solvants et des agents chimiques. Résiste aux températures de surfaces comprises entre -15°C et +45°C et à une variation de 60°C. Épaisseur : 1 mm. Résistance au feu M1. Disponible avec un adhésif collé au dos du panneau sur toute la surface (option).
- Aluminium : Très résistant aux chocs, aux agents atmosphériques et aux intempéries.

Dimensions

- ⌀ 100 mm
- ⌀ 150 mm
- ⌀ 200 mm
- ⌀ 320 mm
- ⌀ 420 mm

Panneau d'obligation avec pictogramme M025 conforme à la norme NF EN ISO 7010 représentant un enfant portant des lunettes de sécurité opaques.

Conditions d'utilisation

Usage intérieur très long terme et extérieur.

- Autocollant : À appliquer sur une surface lisse, propre, dépoussiérée, dégraissée et sèche. Température d’application : + 5°C.
- PVC : À coller ou à visser (colle et fixation non fournies) sur une surface lisse ou rugueuse.
- PVC avec adhésif au dos : adhésif collé au dos du panneau recouvrant toute la surface, à appliquer à l'intérieur ou à l'extérieur sur une surface lisse, nettoyée et sèche.
- Aluminium : À coller ou à visser (colle et fixation non fournies) sur une surface lisse ou rugueuse.